



# L'instituteur.

Suivant une définition d'un dictionnaire, l'instituteur est une personne chargée d'instruire les enfants dans l'un des premiers degrés.

Pour nous, membres de la C.G.S.P. Enseignement de la Régionale du Luxembourg, c'est bien plus!

L'instituteur est le maillon le plus important dans la chaîne des apprentissages et de la transmission des valeurs. On attribue à son action le terme adéquat d' "enseignement fondamental". Il est la base, le fondement sur lequel vont s'échafauder nombre de connaissances.



Dans notre région, nombre d'écoles fondamentales constituent un élément essentiel de la vie rurale. La tâche essentielle de l'instituteur sera de faire évoluer ses élèves vers l'autonomie, la responsabilité et la solidarité. Rester ancré dans la réalité locale tout en ouvrant les horizons vers un monde en constante évolution constitue un défi de tous les jours.

Une fine connaissance du milieu de vie de ses élèves, de leur famille permet à l'enseignant rural de mieux appréhender les difficultés qui peuvent surgir au sein de la classe et de davantage répondre aux besoins de chacun.



L'école rurale peut également insuffler des idées, des voies afin de créer des interactions positives avec la communauté de vie proche. Les liens ainsi créés peuvent constituer le ciment d'un espace et d'un état social : vrai, constructif bénéfique pour l'épanouissement de toutes les personnes qui y vivent.

D'une manière générale, un des grands avantages de l'enseignant du fondamental, par son approche multidisciplinaire, est de permettre une construction des savoirs intégrée, à travers des projets.

Dans une vie, l'instituteur est souvent celui qui marque, qui laisse une trace indélébile aux valeurs indéfectibles.

LAHURE François et Fernand VAN DEN ABBEEL

